|  |  |
| --- | --- |
|  | ***Chambre de Commerce et d’Industrie de Maine et Loire***  ***Direction RSE – Service Achats***  *8 bd du roi René - BP 60626 - 49006 Angers*  *Tél : 02.41.20.49.00* |
| **MARCHES PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  ***PROCEDURE adaptee***  **FOURNITURE DE BOX OPTIQUE POUR LES APPRENTIS DU CENTRE DE FORMATION PIERRE COINTREAU DE LA CCI DE MAINE ET LOIRE**  **MARCHÉ N°2025RTPN2005**  □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  **MEMOIRE TECHNIQUE**  **(M.T.)** | |

MEMOIRE TECHNIQUE

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise au moyen d’un questionnaire.

Ce mémoire doit être complété par l’Entreprise et **adapté aux particularités** du marché considéré.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Le mémoire technique comporte 3 items. Chacune des questions VT fera l’objet d’une notation entre 0 et 5 points. Chaque item est affecté d’un coefficient afin d’obtenir une note globale qui sera rapportée à 60 points.

Les renseignements indiqués dans le mémoire technique doivent être liés directement à l’objet du marché, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**Le présent mémoire technique doit obligatoirement être complété et signé par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (**en rapport direct avec l’objet du marché**).

En cas de sous-traitance, les sous-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire.

**Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.**

Pour le critère « valeur technique » et pour chacun de ses sous-critères : une note de 0 à 5 sera attribuée au regard de l’échelle de notation suivante : 0 = aucune information ou hors sujet ; 1 = très inadaptée ; 2 = inadaptée ; 3 = standard ; 4 = très adaptée ; 5 = optimale / au-delà du besoin. Des ½ points pourront être accordés.

**LISTE DES ITEMS**

1. **ITEM VT1 – Fiabilité des propositions techniques et de l’échantillon (coefficient 25 – Note de 0 à 5)**

Le candidat au titre de la consultation fournira un échantillon des équipements proposés avec le contenu défini dans le BPU.

Le candidat présentera également de manière détaillée les fiches techniques des produits proposés en précisant la provenance des principales fournitures, les références des fournisseurs correspondants et les performances des matériaux. Cela implique une qualité technique, une qualité pédagogique et une ergonomie du matériel plus particulièrement en matière de poids, bruit et de la maniabilité.

1. **ITEM VT2 – Service Après-Vente (coefficient 15– Note de 0 à 5)**

Le candidat prendra en compte la qualité du service après-vente : la réactivité des demandes, exprimée à travers des délais d’intervention rapides ; la flexibilité du SAV sera également évaluée afin de s’assurer qu’il puisse s’adapter aux besoins changeants ; la charge du suivi de prestation, englobant la réparation et le remplacement rapide du matériel ou des appareils défectueux ; l’écoute active de la part du prestataire pour comprendre les exigences spécifiques et d’y répondre de manière efficace.

1. **ITEM 3 – Démarche RSE (coefficient 20 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT1 – Appréciation au regard des fiches techniques et des échantillons (Coefficient 25 – Note de 0 à 5)**

**ITEM VT2 – Service Après-Vente (Coefficient 15 – Note de 0 à 5)**

**ITEM 3 – Démarche RSE (coefficient 20 – Note de 0 à 5)**

**Les actions environnementales et sociétales devront être en lien avec l’objet du marché et mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères RSE** | | **Notation** | **ex de justificatifs** | **Réponses du candidat** |
| Social | Progression des individus dans l'entreprise. Développer les compétences en lien avec les prestations demandés (formation du personnel en lien avec l’objet du marché etc..) | grille de 0 à 5 : 0 : absence, 1 très insuffisant, 2 insuffisant, 3 adapté, 4 très satisfaisant, 5 au-delà du besoin | Déclaratif % Nombre de jours de formation du salarié/Nombre de jours de formation total de l'entreprise... |  |
| Favoriser l'insertion des jeunes diplômés qualifiés, mais aussi des seniors, ainsi que des personnes handicapées prévu pour la prestation | grille de 0 à 5 : 0 : absence, 1 très insuffisant, 2 insuffisant, 3 adapté, 4 très satisfaisant, 5 au-delà du besoin | Déclaratif % / effectif. |  |
| Environnemental | Réduire l'impact de l'activité sur l'environnement ex: la proposition de valorisation des matériaux déposés dans le cadre du marché (diminution du suremballage des produits ; démarche bilan carbone en entreprise et livraison des mallettes) | grille de 0 à 5 : 0 : absence, 1 très insuffisant, 2 insuffisant, 3 adapté, 4 très satisfaisant, 5 au-delà du besoin | Déclaratif utilisation de visio conférence, télétravail, transport ou véhicule à impact carbone faible... |  |
| Economie / territorial | Développer les achats responsables (provenance de l'outillage et des fournisseurs habituels) | grille de 0 à 5 : 0 : absence, 1 très insuffisant, 2 insuffisant, 3 adapté, 4 très satisfaisant, 5 au-delà du besoin | Déclaratif et preuves d'achats... |  |
| Gouvernance | Démarche d'évaluation des clients | grille de 0 à 5 : 0 : absence, 1 très insuffisant, 2 insuffisant, 3 adapté, 4 très satisfaisant, 5 au-delà du besoin | Déclaratif outils de contrôles mis en place pour assurer la satisfaction des clients face aux prestations du marché... |  |